L'ABEILLE DE LA N.-ORLEANS
Bureaux 73 rue de Chartres.
NOUVELLE-ORLEANS :
MARDI MATIN, 20 MARS.

FEUILLETON.

LE ROY D'YVETOT.

Il était un roi d'Yvetot
Peu connu dans l'histoire.

XXXI.

Sables mouvants.

Ceux qui connaissent Honfleur [illegible] qu'il était alors.

La digue [illegible] d'aspect n'ayant pas encore été construite, [illegible] longues de terre, formées par [illegible] du fleuve, n'existant pas encore, la [illegible] le pied des murailles.

[illegible] murailles, au terrain vaseux, mais [illegible] condensé, raffermi avec le temps, [illegible] la largeur d'une quinzaine de toises [illegible], permettait l'accès.

Au [illegible] vers la mer, s'étendait une large bande de sables mouvants, plus dangereux encore que les sables grèves du Mont Saint-Michel.

Il y avait cependant quelques passages praticables, mais extrêmement étroits, et qui changeaient à chaque marée, ce qui rendait le débarquement bien plus périlleux encore. Car la marée montante recouvrait tout cela. A son reflux, elle laissait à sec un troisième espace, une troisième sorte mélangée de vase et de rocailles, où le pied ou des pêcheurs laissaient déjà de profondes empreintes, mais sur laquelle, cependant, ils se hasardaient d'habitude pour aller relever leurs lignes et leurs nasses.

Il en résultait un surcroît de danger, en cela surtout que ce premier terrain praticable engageait à s'aventurer plus loin dans les sables mouvants. Malheur à quiconque ne connaissait pas, ou manquait, en les connaissant, les étroites crêtes qui permettaient d'atteindre le solide piédestal formant base au rempart.

C'était ce rempart même qui s'était écroulé la veille sous le canon des assiégeants, entraînant avec lui les trois quarts du bastion des Vases.

Aujourd'hui, les vases ont tout envahi, en se consolidant, ou de moins à peu près, par leur agglomération elle-même.

Par suite de l'écroulement dont nous venons de parler, la brèche était large et semblait promettre une prompte occasion. C'est ce qui avait tenté l'amiral de Villars.

Son calcul était juste en tant que marée haute. Si la gabarre à pont volant eût pu atteindre la brèche, nul doute qu'il eût réussi.

Mais on se le rappelle sans doute, les travaux avaient été terminés deux ou trois heures trop tard, la mer baissait déjà.

Il avait fallu beaucoup de temps et de peines pour mettre la gabarre à flot, sous le feu des assiégés qui, tirant par la brèche, tuèrent ou blessèrent une douzaine d'hommes.

Déjà Branomi songeait à donner le signal de la retraite. Mais outre qu'il était lui-même impatient d'en finir et résolu de donner l'assaut quand même, les Anglais ne voulaient pas reculer, les Français piqués d'honneur et surchérissant encore sur eux s'écrièrent d'une seule et même voix : En avant ! en avant !

Cet élan, une fois donné, devint irrésistible. Les chefs eux-mêmes l'excitèrent du geste et de la voix. Comment eussent-ils soupçonné le péril ? N'avaient-ils pas fait reconnaître le terrain par un éclaireur ?

Malheureusement, soit que cet éclaireur n'eût exploré que la première zone, soit qu'il eût rencontré par hasard dans la seconde un des passages solides, il avait déclaré la grève praticable. Ah ! si Jacques eût été là comme le désirait l'amiral ! Seul dans toute l'armée, Jacques connaissait cette plage toute semée d'invisibles abîmes; il eût jeté le cri d'alarme, il eût empêché de grands malheurs. Mais par une étrange fatalité, Jacques était parti la veille. Jacques ne se trouvait plus là !

On comprend maintenant son effroi, son angoisse, lorsque au retour, en entendant tout à coup le bruit de la canonnade, il apprit que l'assaut se donnait, sous la conduite de Raoul et par la grève !

Mais revénons tout d'abord aux assaillants.

A peine la gabarre se fut-elle avancée de quelques brasses qu'elle échoua; la mer se trouvait déjà presque basse.

Le colonel anglais, qui se trouvait à l'avant, c'est-à-dire à la place d'honneur, mais le premier sur le flot rocheux, et, tirant son épée, montra la brèche en articulant d'une voix creuse ces deux seuls mots, qui sonnèrent *nec plus ultra* de l'élan britannique :

— *All right!*

— En avant ! — traduisit Raoul qui le rejoignit en deux bonds.

Et toute la cohorte assaillante, environ cinq cents hommes, se rua sur leurs traces au pas de charge.

Une première volée de mitraille s'éparpilla dans leurs rangs, mais sans autre résultat que de laisser en arrière quelques cadavres et blessés.

— *All right!* — répéta le colonel des Anglais.

— A la brèche ! — s'écria Raoul ; — à la brèche !

Et les braves des deux nations, rivalisant à qui mieux, fondit, sentirent s'accroître encore, ceux-ci leur fougueuse intrépidité, ceux-là leur flegme héroïque.

Au canon se mêlèrent cette fois les arquebusades. On se trouvait assez rapproché déjà pour qu'elles fussent meurtrières.

Une vingtaine d'hommes tombèrent.

Les assiégés n'y allaient pas de main morte. Et cependant le canon des batteries assaillantes tonnait incessamment contre eux, les enveloppant, les écrasant sous une trombe de fer et de plomb.

Raoul et le colonel anglais avançaient toujours, battant du courage ainsi que de vitesse.

Tout à coup le terrain vacille et manque sous leurs pieds.

Loin de se rejeter en arrière, ils pensent trouver en avant un plus ferme sol. On les voit bondir, s'enfoncer un peu plus, se dégager de nouveau, s'enfoncer davantage encore ; mais toujours dans cette erreur que ce n'est là qu'un accident passager, toujours emportés par l'impulsion de leur téméraire courage, avancer encore, avancer toujours, jusqu'au moment où le terrain, se liquéfiant sous leurs pas, ils y disparaissent jusqu'à la ceinture.

Alors seulement Raoul se souvient, et, comme Jacques sur la pente de la côte de Grâce, il s'écrie avec effroi :

— Les sables mouvants ! les sables mouvants !

Ce cri, trois cents de ses compagnons envasés Comme lui, autour de lui, le répètent avec une terreur plus indicible encore.

Il n'est pas de situation plus terrible que celle-là, il n'est pas de mort plus épouvantable. Les assiégés l'ont bien compris ; ils poussaient de bruyantes clameurs de triomphe et de joie. Comme écrit le vieux chroniqueur Davila : ils s'allaient du haut des murailles, et, se moquant d'eux, ne voyaient [illegible] pauvres gens ne se croyaient jetés dans cette fatale grève qu'à coups de mousquet et d'arquebuses.

De l'autre côté, les derniers arrivants, au nombre environ, reculant en toute hâte, et, les uns sur les genoux, les autres sur les mains, s'efforcent de regagner le pont volant, au milieu d'une grêle de balles qui, de toute part, fait rejaillir autour d'eux la fange qui les aveugle.

Quelques-uns seulement parviennent à atteindre la gabarre, ils s'y jettent éperdument, ils s'y entassent, ils y jettent éperdument, ils la font pencher et la mettent en péril de couler.

A peine flotte-t-elle que plusieurs boulets la traversent de part en part et la font couler bas dans un instant.

Une vingtaine de ces malheureux parviennent à se sauver à la nage.

Au plus fort de cette horrible catastrophe, le colonel anglais, tout en s'engloutissant peu à peu jusqu'à la poitrine, jusqu'aux épaules, jusqu'aux lèvres, répétait encore, et sans que l'émotion fit trembler sa voix :

— *All right! all right!*

Cependant Raoul, dès le premier moment, avait eu cette triste chance que deux de ses compagnons fussent tués à ses côtés. Jetant une main sur chacun d'eux, il s'en fit un point d'appui pour s'exhausser, pour se dégager, tandis qu'il en était temps encore.

On suit de quelle agilité prodigieuse il était doué. Néanmoins, il ne parvenait qu'à se soutenir, pas autre chose, lorsque, ayant quelque peu changé de place, un corps dur, probable menu une guiche de roc, se rencontra sous son pied. Plaçant aussitôt les jarrets, appuyant ses coudes sur les deux cadavres, comme sur un ressort, il parvint à remonter à la surface, à s'étendre sur le dos.

Ce n'était pas encore le salut, loin de là. Mais de cette façon du moins on enfonçait moins lentement. On pouvait même, avec des allures de reptile glisser en arrière et peut-être regagner un plus ferme point, quelque crête solide. C'est ainsi que les pêcheurs du Mont-Saint-Michel s'arrachent, parfois aux sables mouvants ; c'est ce que fit Raoul.

Il rejoignit une étroite éminence, une sorte d'îlot compacte au milieu de cette bourbe mouvante. Il put s'y agenouiller enfin, et jeter au delà ce regard du naufragé qui, perdu sur l'Océan, cherche à l'horizon un point de salut.

Raoul une dizaine de têtes pareilles au gouffre dans lequel il avait failli s'engloutir, et c'était la zone rocailleuse. Il était sauvé !

De plus, il y avait çà et là, formant comme les vertèbres d'un squelette enfoui, de petits monticules analogues à celui sur lequel il avait repris pied.

Pour sauter de l'un à l'autre, il fallait des bonds de cerf aux abois, et Raoul pouvait compter sur l'élasticité de ses muscles. Il espéra réussir, il s'élança.

Hélas ! les ennemis étaient à l'affût.

Jusque-là, par un miracle providentiel Raoul n'avait reçu aucune blessure. Une nouvelle arquebusade siffla dans l'air ; une balle l'atteignit en plein essor, et, brisant son élan, le fit tomber à l'endroit le plus dangereux.

L'abîme le saisit, l'aspire, l'engloutit lentement.

Aiguillonné par la douleur de sa blessure, il voulut se débattre et ne fit que sombrer plus vite.

Ses yeux se voilèrent, sa tête s'égara, il crut mourir.

Puis il se reprit encore assez de connaissance pour sentir qu'il s'enfonçait rapidement à chaque mouvement, à chaque tressaillement.

Déjà les sables mouvants, déjà l'horrible vase, l'enveloppaient tout entier d'un froid linceul, l'étreignait à la gorge.

Avec effort, pour respirer une fois encore, il renversa sa tête en arrière, et ce dernier mouvement, lui permit d'épargner à ses lèvres l'effroyable contact, ne fit que l'en rapprocher plus vite.

Elles y touchèrent enfin !

Oh ! c'était une épouvante agonie ! épouvantable !

Une dernière fois le malheureux battit l'air de ses mains comme pour repousser le hideux spectre dont il était déjà la proie.... Une dernière fois, il rouvrit les yeux et regarda le ciel comme pour y chercher, comme pour en implorer un suprême secours.

Puis, seul un dernier tressaillement d'horreur, ses mains encore en dehors du gouffre, il disparut.

XXXII.

TOUR RAOUL.

[illegible] Jacques et ses trois [illegible].

Partis de la pointe nord-ouest, afin de perdre moins de temps, ils s'étaient jetés dans un canot, embarquant avec eux quelques longues perches ramassées en toute hâte dans le chantier de construction de l'armée assiégeante.

Le canot volait à la surface du flot, qui déjà [illegible].

A peine eut-il accosté que les quatre amis sautèrent sur la grève, ayant les pieds nus, et portant chacun une de leurs perches.

Ces planches, ils les jetaient devant eux, une à droite, l'autre à gauche, et, glissant à la surface, par le balancement cadencé de leur rapide allure, ils communiquaient au sol, remué par grandes plaques, une sorte d'élasticité qui les soutenait au passage.

Grâce à cette habile manœuvre, au sans [illegible] fut un médiocrement franchi.

Tout en avançant le premier, Jacques jetait de toute part son regard éperdu, mais subtil et perçant encore [illegible] de l'abyme.

Il avait entendu le dernier cri de Raoul, il [illegible].

Avec une merveilleuse promptitude, il arrive juste à temps pour le [illegible], et sans avoir rien oublié de ce que [illegible] de salut.

La planche dans une ses pieds, [illegible] le pécampe à travers les [illegible].

[illegible] avait une [illegible] de Raoul et [illegible].

Le conflit qui avait tout vu [illegible].

On craignait de voir échapper la [illegible] Coulevrines et faucconeaux [illegible] tirèrent à la fois.

Autour des quatre sauveteurs, toute la [illegible], balles et chevrotines, hachèrent l'air et labourèrent le sol.

Quelques-uns même commençaient à descendre de la brèche, ajustant de plus près et d'un tir plus sûr.

— Hardi ! Pierre ! Guillaume ! — leur dit-il — mettez-vous devant Raoul et lui faites un rempart. L'heure est venue de mourir pour lui !

Sans retard, sans hésitation, aussi simplement que l'ordre était donné, les trois Gauthier firent glisser en avant leurs planches et s'y baptisèrent en entourant Raoul vers les Etanies de la Vierge.

— Ainsi faisant, — dit l'un d'eux, — nous sauvons à la fois notre maître et nos âmes.

Pendant ce temps-là, et c'était tout au plus l'espace d'une minute, Jacques arrachait Raoul au gouffre dévorant.

Un premier Gauthier tombe : Pierre.

— Pour Raoul ! — dit-il — sauvez-le, frères, et je meurs content.

Jacques, en ce moment, parvenait à déposer Raoul sur un des îlots solides.

Stimulé par l'espoir du salut Raoul fit un effort pour se tenir debout ; mais le sang, jaillissant qu'alors contenu par la pression des sables, jaillissant à grands flots de sa poitrine, il chancela et fut contraint de s'appuyer sur un genou, sur un coude.

— Dieu ! — s'écria Jacques, — il est blessé !

En ce moment, le second Gauthier tomba; Mathieu.

— Pour Raoul ! — dit-il à son tour, — sauve-le, Jacques !

Comme stimulé par ce cri d'agonie, Jacques enleva Raoul dans ses bras, et, sautant d'îlot en îlot, de cadavre en cadavre, il atteignit miraculeusement l'espace rocailleux.

Par malheur, les assiégés arrivaient en grand nombre.

Ils furent un instant arrêtés par Guillaume, le dernier des trois Gauthier qui, seul contre arme que sa lourde planche, assomma, ainsi qu'avec une masse, de terribles coups contre de l'é...

Mais enfin, écrasé par le nombre, ayant reçu vingt blessures, il succomba à son tour, en s'écriant aussi :

— Pour Raoul ! .... hâte-toi, Jacques !... hâte-toi !

Ce fut encore pour Jacques un surcroît de vitesse et de force. Il se sentait maintenant sur un sol franchement solide. Il courut, il bondissait avec son précieux fardeau. Quelques pas encore et le canot était atteint. Ce serait être le salut.

Mais les vainqueurs de Guillaume arrivaient sur ses talons ; mais d'autres groupes, ayant traversé les sables mouvants sur les crêtes praticables, accouraient de toutes parts pour lui couper la retraite.

Jusqu'alors l'artillerie assiégeante l'avait secondé, écartant, dispersant ses ennemis. Ils l'entouraient maintenant, et de telle façon que ni Montpensier ni Villars n'osèrent plus donner l'ordre de tirer.

A continuer.

SPECTACLES.

Théâtre de l'Opéra.

Gustave Ostermann-Lecomte, Directeur
MARCELIN ALHAIZA . . . Directeur.

MARDI, 20 Mars 1866.
Dix-huitième représentation de la Compagnie française

Première représentation de
LES CANOTIERS DE LA SEINE,
Grand vaudeville comique en cinq actes, par MM. Thierry & Duperty.
Le spectacle commencera à 7 heures. 18mars

Théâtre St-Charles.

MARDI SOIR, 20 mars,
THE WOMAN IN RED, drame dans lequel Mme CELESTE remplit le principal rôle.

Académie de Musique.

RUE ST-CHARLES.
Spalding & Bidwell—Propriétaires et Directeurs.
LUNDI, 19 MARS.
Et tous les soirs ; SAMEDI, A MIDI.
Outre le programme régulier et incomparable de l'Académie, la grande pantomime féerique

MAZULME
THE NIGHT OWL
OR THE
BLACK RUVAN OF THE TOMBS.

La mise en scène de cette pièce a entraîné à de fortes dépenses. Le mécanisme et les transformations en sont étonnants, les effets surhumains.

LA NATURE DEVOILEE
—A LA—
SUCCURSALE DU MUSEE D'ANATOMIE DE NEW-YORK.

AVIS. CHAQUE VISITEUR a droit à un livre de quatre-vingt [illegible] sur la philosophie du mariage et la maternité.
Rue St-Charles, Nos. 68 et 68,
en face de l'Hôtel St-Charles. 3 déc

Musée et Institut Zoologique
DU MAJOR BURNELL,
composé de grandes curiosités naturelles vivantes,
au No. 88 de la rue St.-Charles,
(en face de l'Académie de Musique.)

Les portes sont ouvertes de 9 heures du matin à 9 heures du soir. [illegible] 50 cents pour les enfants 25 cents. 18déc—6m

Succursale du Musée d'Anatomie de New York,—Rue St-Charles, Nos 64 et 68
On peut se procurer gratis [illegible] « La Philosophie du Mariage », et faites au Musée de New York, en s'adressant au secrétaire de la succursale du Musée d'Anatomie de New York, aux Nos 66 et 68 de la rue St-Charles, Nouvelle-Orléans, ou en adressant une lettre [illegible].
18déc—6m

C. A. G. B.
Grand Bal Paré et avec Régalias.
Donné par le GROVE PERSEVERANCE No 7, au Masonic Hall,
SAMEDI, 7 AVRIL 1866.

DIRECTEURS :
Aug. Demaret, A. H. M. Peterson, La. Loda, G. G. Stromeyer, L. Molle, F. Randon, Chs. Assonheimer.

COMITÉ D'INVITATION :
Aug. Demarest, B. Dour, A. Casen, La. Loda, Jules Lefèvre, J. Lavisse, M. Brisolara.

Le Comité d'Invitation se réunira tous les lundis soir, à 7 heures et demie, No 85 rue Bourbon, chez M. Randon.
On pourra se procurer des billets aux endroits suivants :
M. Nodal, encoigneure St. Louis & Royale.
M. Cassagne, au bureau du Théâtre de l'Opéra.
F. Randon, No. 85, rue Bourbon.
A. H. M. Peterson, Passage de la Bourse et Bienville.
E. Pooa, No 84, rue Conti.
M. Brisolara, encoignure St. Pierre et Remparts.
Aucune invitation ne sera délivrée sans avoir été présentée au comité.

PRIX DU BILLET $2.
Après le jeudi 5 avril, aucune invitation par dame ne sera admise.
Le comité des Directeurs recevra des propositions pour la location de RESTAURANT et de BUVETTE, au No. 85 rue Bourbon. 25 fév—

COMPAGNIE DE METIER A TISSER
de la Nouvelle-Orléans.

PLANTEUR ! VEILLEZ A VOS INTÉRETS
Et ne manquez pas de venir au
No 114 de la rue St-Charles, Nlle-Orléans,
Pour y voir fonctionner
LE MÉTIER A LA MAIN,
Automoteur Perfectionné de Mendenhall.

Il a de grands avantages sur les autres métiers; il est plus simple et plus durable; on en comprend plus facilement le mécanisme; il est plus sûr.

Les Planteurs peuvent être indépendants EN
Tissant sur le METIER PERFECTIONNÉ DE MENDENHALL tout le linge qui se porte chez eux.

On peut tisser de 15 à 30 YARDS PAR JOUR à l'aide de ce métier qui tisse aussi vite qu'aucun métier de fabrique. On peut économiser, en s'en servant, la moitié du coût des vêtements d'une famille. On peut gagner de $5 à $10 par jour.

Les pièces dont il se compose SE CHANGENT D'ELLES-MEMES. Il tisse les jeans, les satinets, le Kersey, les couvertures, le drap double-nul, différentes espèces d'étoffes à côtes, le lin, le coton, la laine, les étoffes à carreaux, à serviettes, le linge de table, les jupons Balmoral, les tapis de laine, soie et chanvre.

Il est petit, propre et léger.
Pas plus grand qu'une table à manger ordinaire; le travail en est parfait, les matériaux en sont bons, il est bien verni. Il est très simple et on le comprend facilement le mécanisme. Tout s'y fait en TOURNANT UN CRAN.

Pour plus de détails, les prix, les brochures descriptives, les échantillons, s'adresser, (envoi de timbre) à
COON & BRANDRIFF,
24 fév—3m Rue St-Charles, No 114, Nlle-Orléans.

$100,000
DE MÉLODÉONS, MONTRES, PLAQUÉ, BIJOUX, A $1 L'ARTICLE,
AU GRAND
MAGASIN DE CADEAUX
Du No 28 COMMERCIAL PLACE,
entre les rues Camp et St-Charles.
[illegible]

Nous vous vendrons une [illegible] pour 25 cents, [illegible] A UNE PIASTRE [illegible].

Nous avons le plus grand [illegible] du No 28 COMMERCIAL PLACE. [illegible]

COMMERCIAL PLACE, No 28. Venez voir.
Venez à la grande vente de cadeaux.
Le magasin est toujours ouvert [illegible].

Cinq cadeaux pour une piastre !
[illegible]

PEPSINE BOUDAULT

La PEPSINE a été découverte par M. le Dr CORVISART, médecin de l'Empereur, et par le Chimiste BOUDAULT, qui l'ont introduite dans la thérapeutique.

L'accueil favorable que le Corps médical tout entier a fait à notre produit et son admission spéciale dans les HÔPITAUX DE PARIS, témoignent de son efficacité digestive toujours constante et égale.

Aussi les plus grandes célébrités médicales la conseillent-elles chaque jour avec succès dans les *Gastrites, Gastralgies, Aigreurs, Nausées, Pituites, Diarrhées* et dans les *Vomissements* de la Grossesse, sous formes variées de Sirop, Vin, Pastilles, Prises, Pilules, et surtout sous la forme agréable et séduisante d' ELIXIR DIGESTIF Véritable liqueur de table, tonique et fortifiante.

Pour éviter la contrefaçon, exiger le cachet Boudault et notre signature :
Dépôt général à Paris : Chez HOTTOT, Pharmacien, Succr de BOUDAULT, RUE DES LOMBARDS, 24.

A la Nouvelle-Orléans, chez MM. Ed. Guillot, Déloche, Louis Castel, Pères et dans toutes les honorables Pharmacies, par entremise des Droguistes et Commissionnaires.

BANDAGES A VIS DE PRESSION
ET A BELIÈRE

Le seul qui ait obtenu de grands résultats jusqu'à ce jour; au moyen de cette vis de pression, la personne peut elle-même donner à la pelote plus ou moins de volume, nécessaire à l'intensité de la hernie. La BELIÈRE sert à donner de l'inclinaison à la pelote, selon les dispositions du bassin de la personne, et en même temps comprimer de bas en haut, afin d'empêcher la descente dans le scrotum.

BANDAGES à *brisures à pont et pivot excentrique* approuvés supérieurs à ceux anglais et autres par l'Académie impériale de Médecine de Paris.

Maison BURAT & Cie, médecin-chirurgien-herniaire de la Marine Impériale; LORIOL, bandagiste-herniaire, et ancien associé, RUE MANDAR, 10 et 14, PARIS. Médaille à l'Exposition de Londres, la seule décernée à cette industrie.—Dépôt à la Nlle Orléans chez M. DUCONGE, pharmacien-droguiste.

Médaille d'Or & Prix de 16,600 fr.

QUINA LAROCHE

BIEN SUPÉRIEUR AUX VINS ET SIROPS.

Cet ELIXIR TONIQUE et FÉBRIFUGE contient sous un petit volume la réunion complète des principes des *trois quinquinas*. Ni trop vineux, ni trop sucré, il est aussi agréable qu'efficace, convient aux natures délicates ou affaiblies; il modifie très-vite *l'anémie, la chlorose, les gastralgies, dyspepsie, épuisement, manque d'appétit*, et toutes les *affections fébriles*.

QUINA LAROCHE *iodé*; dito *ferrugineux*.
DEPOT A PARIS, 15, rue Drouot.
NLLE-ORLÉANS, chez M. SCHWAB, pharmacien, rue de Chartres, 127, 129; chez M. DUCONGE droguiste, et dans toutes les pharmacies.

H. GALANTE & Cie.,
25, PLACE DAUPHINE, A PARIS,
INSTRUMENTS DE CHIRURGIE,

Appareils chirurgicaux en caoutchouc galvanisé, BANDAGES, ORTHOPÉDIE, etc. Maison recommandable par sa fabrication, ayant obtenu des médailles aux expositions de Londres, Paris, Porto, etc. A la *Nouvelle-Orléans*, chez *M. Duconge*.

Bureau de la Compagnie d'Assurance de Marchands, No 14, rue du Canal, Nouvelle-Orléans, 1 mars 1866.—Avis est donné qu'une élection de onze directeurs aura lieu au bureau de cette Compagnie lundi 2 avril prochain, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M.
15mars—15 P. FOURCHY, Secrétaire.

DÉBALLAGE. DÉBALLAGE.
Deux-Cent-Cinquante (250) Caisses
MARCHANDISES SECHES
POUR LE PRINTEMPS.

Comprenant un assortiment choisi pour le marché de la ville et de la campagne, pour être vendu
Au plus bas prix du Marché,
AUSSI, CENT (100) CARTONS RUBANS ASSORTIS
C. JAUBERT & CO.
4 mars 1m No 30 rue de Chartres.

Grand chemin de fer de la Nlle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

A PARTIR de LUNDI prochain, 20 du courant, les convois de passagers partiront du dépôt d'Alger, tous les matins, à 7 heures et arriveront à Brashear City à 1 heure de l'après-midi. Ils partiront de Brashear City à 7 heures du matin, et arriveront à Alger à 5 de soir.
Le ferry-boat part du warf de la ville, près le pied de la rue du Canal, tous les matins, à 7 heures et demie, et arrive à temps pour le convoi de passagers.
On recevra le fret pour Brashear City et les stations intermédiaires, au même endroit, tous les jours, jusqu'à 3 heures de l'après-midi. A. B. SEGER,
16fév—1m Président.

CHEMIN DE FER PONTCHARTRAIN
ARRANGEMENT D'AUTOMNE ET D'HIVER.

Pour aller au Lac et en revenir le même jour, 25 cents.
Pour aller à la station de Gentilly, 15 cents et autant pour revenir.
A dater de JEUDI 5 OCTOBRE 1865, les convois partiront comme suit :
—Départ des chars—
[illegible timetable]
Les passagers qui désirent s'arrêter à la station de Gentilly doivent en prévenir le conducteur avant le départ du char. G. PANDELY, surintendant.

O. B. GRAHAM & CO,
120 ....RUE GRAVIER.....120
Entre les rues Camp et St-Charles.
Importateurs de marchandises sèches, étrangères et du pays—agents de "York Street Flax Spinning Company," de Belfast.

APPELLENT respectueusement l'attention du commerce sur le très grand stock qu'ils ont actuellement en magasin et qui arrivent par les premiers bâtiments d'Europe, et comprend—Toile d'Irlande, toile imprimée, toile à table d'ouvrage, toile blanche et à carreaux, chemises de fil, toiles et dessous de cotonnade, toile à voile, cotonnade, flanelle, [illegible] de soie, mousseline, [illegible] etc. 3 nov—6m

Vin de Champagne de la célèbre marque de Charles Heidsieck, de Reims.

LES soussignés ont été nommés seuls agents pour l'importation du susdit célèbre vin.
Les ordres pour l'importation directe seront reçus avec promptitude et aux termes les plus favorables.
COUTURIÉ FRERES,
5 janv—6m 37, rue Vieille.

JOHNSON, DENIS, BERAULT & LEGENDRE,
AVOCATS
16, rue Carondelet, Nouvelle-Orléans,
ET
Paroisse St-Jacques.

LES soussignés se sont associés pour l'exercice de leur profession devant les Cours de la Nouvelle-Orléans. Ils exerceront également dans les 2me, 3me et 4me District Judiciaires, comprenant les paroisses suivantes, savoir : St-Charles, St-Jean Baptiste, St-Jacques, Ascension, Assomption, Lafourche, Terrebonne et Ste-Marie, ainsi les paroisses Iberville, et Est et Ouest Bâton Rouge.
CHARLES ANDREW JOHNSON
HENRY DENIS
ST.MAURICE BERAULT
EMILE LEGENDRE.
30 janv—3m

VACCINATION.
Mme FERAMI informe sa clientèle qu'elle vaccine chez elle les mercredis et jeudis de chaque semaine, de midi à 2 heures. Elle rappelle en même temps aux dames qu'elle continue à donner tous ses soins au traitement des maladies.
Visites en ville ou à son domicile des Remparts 146, entre Toulouse et St Pierre. 21fév—1m

N. VIGNIE,
Agent général pour la vente et l'achat des PROPRIÉTÉS FONCIÈRES, TERRAINS NUS, Habitations, et terres en général.
Bureau,—Passage de la Bourse, No 41, près de la rue de la Douane. 16fév—3m

Denture complète, pour $50, dents garanties et opération sans douleur.
No2........Le Dr. SPYER, dentiste........No2
—Coin Camp et Canal.—
Les dents que pose le Dr. SPYER sont à meilleur marché, plus durables et causent moins que les autres. Les opérations n'étant point nécessaires, la personne la plus nerveuse n'a rien à craindre. Le Dr. Spyer donne des consultations en français, en espagnol, en allemand et en portugais. Souvenez-vous du No 2, au coin des rues Camp et Canal, No 2—Entrée rue du Camp. 11mars—30f

TRANSFERT DE CABINET.
Le Dr. CHARLES E. KELLS,
DENTISTE,
A transporté son cabinet et son domicile au No 14 rue Dauphine, 2me maison après la rue du Canal, près de Lopez.
15déc—6m

CONSERVEZ VOS DENTS!
J. A. CASADAVANT,
CHIRURGIEN-DENTISTE,
133.......RUE DU CANAL........133
entre Bourgogne et Remparts, où il continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations dans l'art du dentiste.
Consultations en français, en espagnol et en anglais.
19 mars—1m

LA GRANDE CLAIRVOYANTE
Madame LA BLANCHE.

CETTE merveilleuse et célèbre clairvoyante a fixé sa résidence au No 162 de la rue Bienville, entre les rues Bourbon et Dauphine. Le don extraordinaire de seconde vue lui met à même de découvrir, sans jamais se tromper, le siège d'un mal et de prescrire le remède. Le passé et l'avenir lui sont connus [illegible].

Mme LA BLANCHE s'est acquis à la Nouvelle-Orléans une réputation dont elle peut être fière à juste titre. [illegible]
Elle donne des consultations en anglais et en français. Prix modérés pour les dames et pour les messieurs.
La résidence de Mme La Blanche est au No 162 de la rue Bienville, entre les rues Bourbon et Dauphine, à deux pas de la rue du Canal.

LE PASTANIC DE PERSE,
qui porte toujours bonheur à la personne qui l'a, lui rend la santé [illegible].

W. M. JOHNSON.....JOSEPH DENEGRE.....D. S. PENN
JOHNSON, DENEGRE & PENN
Facteurs de coton
ET
NEGOCIANTS COMMISSIONNAIRES,
163..........Rue de la Commune..........163.
15fév—6m

Pos. PALACIO MARTINEZ..........ANTONIO PALACIO

MARTINEZ y PALACIO,
MERCANTES,
186..........CALLE GRAVIER..........186
SEGUNDO PISO.
1er marzo—1m Nueva-Orleans.

MARTINEZ & PALACIO,
MARCHANDS-COMMISSIONNAIRES,
186,..........rue Gravier..........186.
1er mars 1m Au premier. Nouvelle-Orléans.

CESAIRE FASSY
NEGOCIANT COMMISSIONNAIRE,
Importateur de Vins, Eaux-de-vie, etc. etc.
ET
MARCHAND EN BOIS-MERRAINS,
58, rue St Louis,
1er jan—6m Nouvelle-Orléans.

Ligne directe pour la France.

Service des paquebots poste, de la Compagnie Générale Transatlantique, entre New York et le Havre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite pour le continent sont les suivants :

PEREIRE.........Duchesne.......SAMEDI, 7 avril.		
LAFAYETTE.......Surmont........SAMEDI, 21 avril.		
NAPOLEON III....Boscande.......SAMEDI, 5 mai.		
VILLE DE PARIS...............SAMEDI, 19 mai.		

Prix de passage en or.
Première classe, $130. Seconde classe, $80, y compris le vin de table pour l'une et l'autre classe.

Les passagers qui ont l'intention de débarquer à Brest, seront pourvus lei du coupons de billets de chemin de fer, moyennant $5 pour les premières classes, et $3 pour les secondes.
Les passagers seront visités par la Douane à leur arrivée à Paris seulement.
Soins médicaux, gratuits.
Pour plus de détails, s'adresser à
GEO. MACKENZIE,
Bureau transporté du No 7 au No 58, Broadway.
A la Nlle-Orléans, V. PERRILLIAT, 38 Carondelet.
A Paris, 12, Boulevard des Capucines, Grand Hôtel.
Au Havre, chez William Iselin & Cie.

POUR NEW-YORK — Directement.
Compagnie de Cabotage.
Départ, SAMEDI, 24 mars, à 8 heures du soir.
POUR NEW-YORK,
Le steamer ALABAMA,
de 1re classe, capitaine Limeburner, partira du wharf, au poteau 10, 1er District, ainsi qu'il est dit ci-dessus.
Premières chambres..........$50
Secondes chambres..........$30
Pour fret ou passage, s'adresser à
G. L. LAUGHLAND,
Rue des Magasins, No 64.
L'ALABAMA sera suivi du ——
Bureau de la "Compagnie de Cabotage", à New-York, 177 West street.
17mars sa31 D. N. CARRINGTON, Esq., Agent.

Ligne journalière de steamers à basse pression entre la Nouvelle-Orléans et Mobile.
POUR MOBILE.
Départ, le MARDI, 20 MARS, à l'arrivée du convoi de 4 heures et demie P. M. du chemin de fer Pontchartrain. Le beau steamer
LOUISE,
neuf et en fer, commandant Jas. Hopkins, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à
I. C. HARRIS,
Au coin des rues Camp et Commune.
N. B.—Il ne sera pas reçu de fret après 2 heures et demie P. M.
Le fret est pris à 25 pour cent au-dessous des taux annoncés sur les cartes. 20 mars

POUR LA BAIE ST-LOUIS, PASSE CHRISTIAN, BILOXI ET OCEAN SPRINGS.
Départ MARDI, 20 du courant, à l'arrivée du convoi de 6 heures du matin, du chemin de fer Pontchartrain.
Le magnifique steamer à vapeur
CREOLE,
bien pourvu, commandant Charles Walker, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Il quittera Ocean Spring pour la Nouvelle-Orléans mercredi soir.
Pour fret ou passage, s'adresser à
LEACH & PERKINS,
Au coin des rues Carondelet et Gravier.
16mars—2

Ligne de steamers à basse pression et à tubes, entre la Nlle-Orléans et le Texas.
POUR GALVESTON ET INDIANOLA.
Passage pour Galveston..........$15
" Indianola..........$18
Fret pour le Texas, 1/2 du taux actuel.
Le beau steamer
MORGAN,
neuf et en fer, commandant John Lawless, partira pour les susdits ports, MERCREDI, 21 mars, à 8 heures du matin, du bord de la rue Julia. Il transportera des passagers et du fret, ainsi qu'il est dit ci-dessus.
I. C. HARRIS,
Au coin des rues Camp et Commune.
Les connaissements seront signés au bureau du agent. 21mars

POUR MATAMOROS—La belle goëlette MORRIS, capitaine Frost, est au chargement pour le port ci-dessus, et prendra la plus grande partie de sa cargaison engagée. Pour fret ou passage, s'adresser à JOSEPH KELLER, 17mars—4 ou à F. SANCHO, 29, Vieille Levée.

POUR LA HAVANE—La goëlette américaine TALISMAN, capt. Johnson, ayant la majeure partie de son chargement engagé, partira pour le port ci-dessus. Pour le reste du fret ou passage, s'adresser au capitaine, à bord, ou à
K. TROISOROS,
16mars—3t 37, rue Poydras.

POUR VERA CRUZ—La barque mexicaine de 1re classe, TAMAULIPAS, capitaine Roura, ayant presque tout son chargement engagé et des passagers, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à L. JOUBLANC, No 30, rue Natchez. 12 fév

POUR MATAMOROS—La belle goëlette à voiles et de 1re classe WELCOME, capitaine Hidsen, ayant presque tout son chargement et n'ayant pour le reste, s'adresser à
L. JOUBLANC,
22fév No 30 rue Natchez.

POUR LE HAVRE—Le beau trois-mâts français, de première classe MAZATLAN, capitaine H. Faure, ayant presque tout son chargement engagé, partira dans le plus bref délai. Pour complément de fret, ou passage, ayant d'excellents aménagements, s'adresser à
BAETJER & DE VERTU,
27 rue de Chartres,
ou à EUG. MOREAU,
16fév—1m 11 rue Carondelet.

DROGUES, MEDICAMENTS, PEINTURES, HUILES, ETC.
CUSACHS & OGDEN,
Encoignure Royale et St-Philippe,
IMPORTATEURS
ET MARCHANDS EN GROS
DE
Drogues,
Médicaments,
Peintures,
Huiles,
Huiles essentielles, etc.

Ont constamment en main un assortiment complet des articles ci-dessus.
AINSI QUE
Tous articles pour TEINTURIERS, DISTILLATEURS, PARFUMEURS, PEINTRES, &c. &c.
Aussi—INDIGO Guatemala et BOUCHONS de tous genres, grandeurs et qualités.
1er nov—6m

NOUVEAU MAGASIN
DE CHAUSSURES.

M. JOHN NORWOOD prévient les Dames de la Nouvelle-Orléans qu'il aura, à partir de JEUDI de cette semaine, le 22, à son magasin rue Baronne No 3, près Canal, un grand assortiment de CHAUSSURES DU PAYS ET DU NORD. Il sera établi sur commande. Ses prix seront toujours des plus modérés. Il tiendra constamment à son magasin un assortiment de Souliers et Bottines de satin blanc pour mariage et première communion. 20 fév—1 m

Salon de Fred. Gruber.
Au coin de la rue Commune et du Passage du Théâtre.

LE soussigné ayant acheté le vieil établissement connu favorablement sous le nom de JOHN McDONALD, au coin de la rue Commune et Passage du Théâtre, sollicite respectueusement l'appui du public.
On trouvera toujours dans l'établissement les liqueurs des meilleures qualités.
7mars—1m J. F. GRUBER.

CHARLES LOEFFLER.
Poseur d'installations de Gaz.
Rue de Chartres, No 126, entre les rues St-Louis et Toulouse,
A constamment en magasin—candélabres, branches, etc, pour gaz et huile de charbon; tuyaux et installations de gaz; globes et abat-jour.
Les ordres transmis de la campagne sont remplis sans délai. 18 fév—1m

Avis de Société.

Les soussignés ont formé, aujourd'hui, une SOCIETE pour le commerce de DROGUES en gros, dans cette ville, sous la raison—
WHEELOCK, FINLAY & Co.,
Aux magasins 28 et 30 de la rue des Magasins, coin Gravier, occupés dernièrement par M. T. W. Marsden. Le bureau et l'entrepôt sont au coin des rues Magasins et Commune, au magasin occupé dernièrement par MM. Woodman & Bowers.
E. S. WHEELOCK,
T. S. FINLAY,
Wm. BULL,
T. O. WOODMAN.
Nlle-Orléans, 1er mars 1866. 1 mars— 1 m

CORS, OIGNONS, ONGLES DÉFORMÉS, GONFLEMENT DES ARTICULATIONS, déplacement de nerfs, et toutes les difformités curables des pieds guéris par le Dr. S. M. BARNETT, chirurgien-pédicure, rue CANAL No 166. Il est recommandé par les médecins et les chirurgiens de la ville. Toutes les communications, pour qu'il en prenne connaissance, doivent être accompagnées d'un timbre. Il parle le français, l'espagnol, l'allemand et le portugais.

J. SAUVAGE, Courtier,
Passage de la Bourse No 111.
A continuellement à vendre des propriétés parfaitement situées et des fonds à placer sur hypothèque.
3mars—3m

HOTEL DE L'EUROPE
51, East Houston Street, coin de Crosby, Situé à un demi bloc de Broadway.
Mme H. CHOL et F. PRATS, CUISINE FRANÇAISE.

BORNIO & FRERE.
No 77..........RUE GRAVIER..........No 7
IMPORTATEURS
DE PRODUITS DE CUBA,
CIGARES DE LA HAVANE, CIGARETTES, TABAC EN FEUILLES, &c.
SEULS AGENTS, en cette ville, De la célèbre Fabrique de Cigarettes "LA HONRADEZ"
Ils ont constamment UN STOCK FRAIS.
BORNIO & FRERE,
18fév—3m No 77, rue Gravier

Graines de Coton. Graines de Coton.
2500 Boisseaux de "PROLIFIC" du Dunn, choisies dans la première cueillette de la récolte de 1865, expressément pour plant, par J. W. Dougherty, près Bâton-Rouge. Ces graines sont garanties fraîches et en bon état. A vendre, en lots au gré des acheteurs, par HARPER, WALKER & Co,
6 mars—1m. Rue Carondelet, No 51.

VENTES JUDICIAIRES.

JOSEPH LALLANDE vs. WILLIAM LEVERICH.
DEUXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans—No 20,859—En vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le SAMEDI, vingt un d'avril 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Premier District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :
Un terrain situé dans le Deuxième District de cette ville, désigné par le numéro vingt trois d'après un plan dressé par Joseph Pilié, voyer de la ville, le 31 décembre 1831 et annexé à un acte au rapport de William Christy, autrefois notaire public en cette ville, en date du 29 de janvier 1834.
[illegible]
Saisi dans l'affaire ci-dessus.
Conditions—Comptant au moment de l'adjudication, en billets du Trésor des Etats-Unis.
CHARLES BIENVENU,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
Mars—20—avr 7,14,21

Succession de feu Charles C. Gaines, Frederick Jordy et William Hoyl, vs. leurs créanciers et les créanciers de C. C. Gaines & Co—Affaires Consolidées.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Nos 19,279 et 20,286—En vertu d'un ordre de vente rendu le 10 de février 1866, et à moi adressé par l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le VENDREDI, six d'avril 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, pour le compte de la dite succession et des créanciers des dits individus, à la vente publique et adjudication de—
[illegible]
CHARLES BIENVENU,
Shérif de la paroisse d'Orléans.
Mars—20, 24, 28 mars—2 avril

FELIX CAMORS vs VICTOR AUBBERT.
SIXIEME Cour de District de la Nouvelle-Orléans.—No 17,317.—En vertu d'un writ de saisie et vente à moi adressé par l'Honorable Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, dans l'affaire ci-dessus, je procéderai le MARDI vingt mars 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre celles du Canal et de la Douane, dans le Deuxième District de cette ville, à la vente publique et adjudication de la propriété dont description suit :
[illegible]
CHARLES BIENVENU,
Shérif de la Paroisse d'Orléans.
16fév—16 mars 5, 13, 20

[illegible — further judicial sales: ABAT & GÉNÉRÈS vs. ... ; B. SOULIE, syndic, vs PIERRE ANGE E. DESTRA CAZENAVE; Frederick Baier vs Eugene Martin; WOOLVERTON & BARRINGER vs. JAMES HILL; B. SOULIE, Syndic, vs JOSEPHINE LASTRADE; JOSEPH LALLANDE vs. ROBERT M. DAVIS — each signed CHARLES BIENVENU, Shérif de la Paroisse d'Orléans]

AVIS.
A Vis est donné qu'il sera fait une demande pour le renouvellement des certificats suivants qui ont été perdus ou égarés : [illegible]
L. F. GÉNÉRÈS,
Administrateur de la succession de Geo. W. Parker.

AVIS JUDICIAIRES.

SUCCESSION DE STROUD Jr.
DEUXIEME Cour de District de la Nlle-Orléans—No 19,338—Avis est donné aux créanciers de cette succession de présenter leurs réclamations, avec les titres sur lesquels elles sont fondées, sans délai, au soussigné, et tous ceux qui doivent à la dite succession sont requis de venir payer ce qu'ils doivent.
FRED'K E. BRIDGE, adm. rue Gravier, No 128
DURANT & HORNOR, rue Carondelet, No 16
Ou à mes avocats
20mars—28,24 mars

Succession de Jean Amat—No 26,070.
DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds distribués.
Par ordre de la Cour, A. J. VILLERÉ, Député Greffier.
20mars—27,25 mars

Succession de Mme W. R. DOHAN.
DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire de ladite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour, A. J. VILLERÉ, Député Greffier.
11mars—11,16,20

SUCCESSION DE LOUIS A. W. WOLF—No 26,000.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—Attendu que F. Schumaker a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu Louis A. W. Wolf, décédé intestat : Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour. A. J. VILLERÉ, Député Greffier.
11 mars—16,20

SUCCESSION DE Mme VEUVE J. MATERRE.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire de ladite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour, A. J. VILLERÉ, Député Greffier.
10mars—15,16

LAFOREST & DESMARE vs. leurs créanciers et ceux de A. LAFOREST et de A DESMARE, No 18,932.
LES créanciers de Alphonse Desmare et ceux de Laforest et Desmare sont par les présentes notifiés d'avoir à se réunir au bureau de Adolphe Boudousquié, notaire public en cette ville, samedi, le septième jour d'avril 1866, à dix heures du matin, à l'effet de délibérer sur les affaires de Alphonse Desmare et de Laforest et Desmare. Toutes poursuites judiciaires contre leur personne et ses biens sont suspendues, et E. W. Huntington, avocat, est nommé pour représenter les créanciers absents.
Par ordre de la Cour J. O. CHALON, Député Greffier.
6 mars—13, 20, 27, 7 av

Succession de Jas. OGILVIE—No 18,934.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession de se faire connaître au soussigné, sans délai, et de présenter le compte de leurs réclamations respectives, ainsi que les titres sur lesquels elles sont fondées; et tous ceux qui doivent à la dite succession sont requis de se présenter pour régler sans délai.
W. R. CRANE, exécuteur testamentaire datif, rue Girod, entre les rues Camp et Magasin, ou à mes avocats DURANT & HORNOR, No 16 rue Carondelet.
19mars—16,20

Succession de John WRIGHT—No 25,249.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession de se faire connaître au soussigné, sans délai, et de présenter le compte de leurs réclamations respectives, ainsi que les titres sur lesquels elles sont fondées; et tous ceux qui doivent à la dite succession sont requis de se présenter pour régler sans délai.
W. R. CRANE, exécuteur testamentaire datif, rue Girod, entre les rues Camp et Magasin, ou à mes avocats DURANT & HORNOR, No 16 rue Carondelet.
19mars—16,20

Succession de MARIE RONDEAU.
DEUXIEME COUR DE DISTRICT de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de cette succession de se faire connaître au soussigné, sans délai, et de présenter le compte de leurs réclamations respectives, ainsi que les titres sur lesquels elles sont fondées; et tous ceux qui doivent à la dite succession sont requis de se présenter pour régler sans délai.
W. R. CRANE, exécuteur testamentaire datif, rue Girod, entre les rues Camp et Magasin, ou à mes avocats DURANT & HORNOR, No 16, rue Carondelet.
19mars—16,20

VENTES A L'ENCAN.

PAR O. VALETON

Fromage de Limbourg, Fromage de Limbourg
—*Pour compte de qui il appartiendra*—
PAR O. VALETON, encanteur
MARDI, 20 mars, à midi, il sera vendu à sa salle d'encan, Nos 20 et 22, rue Conti, pour le compte de qui il appartiendra—
10 caisses fromages de Limbourg
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 19mars

Cigares ! Tabac ! Cigares !
PAR O. VALETON, Encanteur.
MARDI, 20 mars, à midi, il sera vendu à sa salle d'encan, Nos 22 et 24, rue Conti.
20,000 cigares diverses marques.
1,100 livres tabac Killikinick. 20mars—

PAR R. SCOTT.

Drèche. Drèche.
PAR R. SCOTT, encanteur.
Bureau, rue des Magasins, No. 54, coin Natchez.
IL sera vendu, au No. 54, de la rue des Magasins, mardi, 20 du courant, à 11 heures du matin,
300 sacs drèche.
Conditions comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 20mars—

PAR JOHN C. BLOHM

Grande vente de marchandises sèches et d'articles de fantaisie,
PAR JOHN C. BLOHM, encanteur.
MARDI, 20 du courant, à 10 heures du matin, dans sa salle d'encan, au No 30 de la rue Bienville, il sera vendu—
600 lots de marchandises sèches étrangères et du pays, Linons 81, ginga 81,
Cotonnade française, bleue, unie, de Attakapas et check, nansous, mousseline suisse, jaconets, Mull, grenadines, [illegible] mousseline à pois, [illegible] toile d'Irlande.
500 pièces coton blanc et coton écru,
500 do indiennes françaises et américaines,
300 do ginghams,
300 do casimirs et jeans,
100 do coutil écru, épais,
100 do drap Melton, etc.
Conditions—à la vente 16 mars

Grande vente spéciale et sans réserve, de chapeaux paille et casimir.
PAR JOHN C. BLOHM, encanteur.
MERCREDI, 21 du courant, à 10 heures du matin, dans sa salle d'encan, au No. 38 de la rue Bienville, il sera vendu,
200 caisses chapeaux fourrures, casimir et paille, extra-fin, pour hommes, jeunes garçons et enfants.
—Egalement—
25 caisses chapeaux paille, extra-fin, de dames.
Conditions—à la vente.
La vente est positivement sans réserve. 20mars—

PAR GARDNER SMITH & CO.

Vente péremptoire de fers à cheval et à mulet, harnais, pelles, manches de hache, etc, à l'encan.
PAR GARDNER SMITH, YEISER & Co
GARDNER SMITH, encanteur.
Bureau, rue du Camp No 90.
IL sera vendu, mercredi, 21 mars 1866, à 11 heures dans leur salle d'encan, au No 90 de la rue du Camp—
250 barillets fers à cheval et à mulet, 250 douzaines pelles,
200 barillets fers à mulet, 200 douzaines manches de hache,
300 jeux harnais de chevaux.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 20mars

PAR JOHN L. LARESCHE.

Succession de John Watterson
PAR JOHN L. LARESCHE, Encanteur,
Bureau No 47, Passage de la Bourse.
EN vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du [illegible] mars 1866, dans la succession de feu John Watterson, No ... Il sera vendu, mardi, 27 mars 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Canal et Douane, les propriétés suivantes, savoir—
UN CERTAIN TERRAIN, avec tous les droits, voies et privilèges dudit terrain, [illegible].
Termes et conditions—Cette propriété sera adjugée au dernier et plus haut enchérisseur, [illegible].
L'acte de vente aux frais de l'acquéreur, pardevant Michel Gernon, notaire public. 5mars—14,20

PAR S. GUINAULT.

Vente pour cause de départ,
PAR S. GUINAULT, encanteur,
Bureau, encoignure Bienville et Passage de la Bourse.
IL sera vendu, mercredi 21 mars 1866, à 5 heures et demie de l'après-midi, à l'encoignure des rues des Champs Elysées et Beau Lafaro vis-à-vis du [illegible]
[illegible]
Conditions—comptant.
16mars

PAR S. GUINAULT, encanteur.
IL sera vendu, samedi prochain, 24 du courant à 11 heures, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale,
1o—DEUX TERRAINS situés dans le Deuxième District [illegible].
2o—QUATRE TERRAINS situés dans le Deuxième District [illegible].
Conditions—[illegible].
Les actes de vente pardevant Abel Dreyfous, notaire public. 20 mars

Grande vente sans réserve
POUR LIQUIDATION DE
1,436 LOTS DE TERRE SITUÉS
DANS LE PREMIER, DEUXIÈME
TROISIÈME ET QUATRIÈME
DISTRICTS DE CETTE VILLE
Et dans les paroisses environnantes.
PAR S. GUINAULT, encanteur,
Bureau, encoignure Passage de la Bourse et Bienville.
IL sera vendu lundi 26 mars 1866, et les jours suivants à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale,
1,436 lots de terre situés dans les Districts et Paroisses ci-dessus mentionnés. [illegible]
Conditions—[illegible].
Actes de vente pardevant A. Bienvenu, notaire public, aux frais des acquéreurs. 6 mars

Succession de Madame L. Laribeau
Vente pour opérer un partage
PAR S. GUINAULT, encanteur
Bureau encoignure Passage de la Bourse et Bienville.
SAMEDI, 24 mars 1866, il sera vendu à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale,
1o—Un lot de terre situé dans le second district de cette ville [illegible].
Le tout d'après plans exposés à la Bourse.
Conditions—Moitié comptant et la balance à un an de crédit en billets portant 8 p. cent d'intérêt par an de la date et hypothèque.
Actes de vente pardevant ———, notaire public.
20 mars

PAR HOFFMAN & MARKS

GRANDE VENTE, SANS RESERVE, De Bottes, Souliers, Habillements, Chapeaux et Lingerie, Cardes à coton, &c.
PAR HOFFMAN & MARKS
S. S. ZELNICKER, encanteur,
Bureau, rue de Chartres, No 30.
IL sera vendu, MARDI, 20 du courant, à 10 heures du matin, dans leur salle d'encan, au No 30 de la rue de Chartres—
120 caisses bottes, souliers et brodequins;
300 lots d'habillements bien assortis et de saison;
130 douzaines chapeaux bien assortis, pour hommes, jeunes gens et enfants;
—Et—
200 lots de lingerie pour messieurs—chemises françaises à devants de toile, chemises blanches et en couleur, caleçons de toile blanche et écrue, chemises de peau et caleçons en mérinos, anglais, etc.; chemises de voyage et chemises de dessus, chemises Hickory et gingham, sacs de voyage et de chemins de fer;
—Et—
1 caisse habillements légèrement avariés;
—Et—
200 douzaines cardes extra fines à coton, 10, c.
Le tout sans aucune réserve quelconque. 20 mars

PAR J.P. BOISSEAU.

Jambons, Bacon, Farine, Amidon, Whisky, &c.
PAR J. P. BOISSEAU, encanteur.
IL sera vendu à l'encan, mardi, 20 du courant, à 11 heures du matin, au magasin No 32 de la rue Gravier—
23 tierçons jambons, 20 caisses bacon, 125 barils farine, 110 caisses amidon, 45 barils whisky, 30 barils eau de vie, 75 caisses vin rouge, 25 barils farine de maïs, 15 barils de riz, 100 caisses cornichons, tabac, cigares, bougies, bière, ale d'Ecosse et porter, etc. etc. Conditions, comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 20 mars

PAR GARDNER SMITH, YEISER & CO.

Propriété foncière de prix dans la rue du Canal, actions de banque et de la compagnie des chemins de fer de la ville, scrip d'assurance, comptes, effets, &c.
Succession de Thos. F. Gaien—No 25,824.
PAR GARDNER SMITH, YEISER & CO
GARDNER SMITH, encanteur.
Bureau, 90 rue du Camp
IL sera vendu, samedi, 31 mars 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, dans la rue Royale, entre les rues Canal et Douane, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable John W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 21 février 1866—
Un certain lot de terre avec les bâtisses et améliorations qui se trouvent dessus, [illegible].
[illegible]
30 actions de la Banque des Négociants et Traders.
[illegible] actions de la Compagnie des chemins de fer de la ville.
$120 en scrip de la Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands pour 1861 et 1862.
$50 en scrip de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Crescent, pour 1861-62.
$30 en scrip de la Compagnie d'Assurance de l'Union, pour 1861 et 62.
$130 de la Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun pour 1861.
$40 de la Compagnie d'Assurance du Home pour 1861.
— Egalement —
Divers comptes et effets dont une liste sera exposée au moment de la vente.
— CONDITIONS —
[illegible]
Les actes de vente pardevant T. O. Stark, notaire public, aux frais des acquéreurs.
23fév—19, 20, 31 mars

Vente de chevaux et de mulets par le Gouvernement.
Conformément à des ordres reçus du Brt. Col. J. Chandler, quartier-maître en chef au dépôt de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu à la Presse Peleau, rue Tchoupitoulas près le Bull's Head—
Samedi, 17 mars—100 chevaux
Lundi, 19 mars—100 do
Mardi, 20 mars—100 do
Mercredi 21 mars—100 do
Jeudi, 22 mars—100 do
Vendredi 23 mars—100 do
Samedi, 24 mars—100 do
La vente commencera chaque jour à 10 heures.
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.
E. J. STRANO,
Capt. & A. Q. M.

PAR ROBINSON & NASH.

La goëlette anglaise *Rebecca*, quille, agrès et apparaux, à vendre
PAR ROBINSON & NASH
W. L. ROBINSON, encanteur
Bureau, au coin des rues Carondelet et Gravier.
IL sera vendu, mardi, 20 du courant, à midi, au poteau 22, Deuxième District—
La goëlette anglaise REBECCA, [illegible].
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

PAR PALFREY & CO.

Vente importante de propriétés de prix, bien situées dans le Premier et dans le Quatrième District et appartenant à la succession de Jasper Strong.
PAR PALFREY & CO.
H. W. PALFREY, Encanteur
Bureau, rue Carondelet, No 4.
MERCREDI, 25 avril 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, [illegible].
VINGT-QUATRE TERRAINS [illegible].
TRENTE-QUATRE TERRAINS [illegible].
DEUX TERRAINS [illegible].
UN TERRAIN [illegible].
Conditions de la Vente.—[illegible].
Les actes de vente pardevant J. W. Cobb, notaire public, aux frais des acquéreurs.
20 mars—21, 22, 3, 10, 25 av

BOIS DE CHAUFFAGE
de chêne, plaine, frêne, olivier et cyprès.
2,000 CORDES à vendre en gros et en détail livré à domicile par
S. PRADEL, No 44 rue St-Charles.
Dépôt de bois encoignure Claiborne et Toulouse, en face du Vieux Bassin.
AUX FAMILLES—Voici le moment d'acheter du bois pour l'hiver. Le soussigné en vendra au plus bas prix du marché, au comptant. Les ordres laissés chez M. Combé No 11 rue Ste-Anne, ou à mon magasin, ou au dépôt de bois, seront immédiatement remplis. Les marchands de bois, les boulangers ou les personnes qui désirent acheter une certaine quantité, sont priés de s'adresser rue St-Charles No 44, en face l'hôtel. Les familles sont respectueusement sollicitées.

GEO. H. DUNBAR,
LIQUORISTE.
FABRICANT DE LIQUEURS,
8........RUE ST-LOUIS........8
Nlle Orléans.
ANISETTE....CURAÇAO....MARASQUIN.
—Et—
Liqueurs françaises de tous genres.

BALANCES..........BALANCES.
BALANCES PATENTÉES A FLÉAUX,
DE DEARBORN,
Complètes, à crochets de coton ou caut.
A vendre par L. F. BERJE,
Rue de la Commune, No 179,
28 fév—1m. Coin Carondelet, au premier

Avis aux constructeurs.
BOIS DE PLANCHE ET CHARPENTE,
A VENDRE, en gros et en détail, à l'angle de la rue Toulouse et Franklin, Vieux Bassin—
100,000 pieds planches au pouce,
50,000 planches de ceiling et volinées rabotées,
100,000 poteaux de toutes dimensions.
MM. les entrepreneurs et expéditeurs sont invités à visiter mon chantier; tous les ordres qui me seront confiés seront expédiés sans retard.
25fév—1m J. JOUET.

TRAITES A VUE ou à TERME
SUR LE
COMPTOIR D'ESCOMPTE
DE PARIS,
A vendre par L. GRAND & CO,
13 jan—3m 2 rue Carondelet.

J. Wade Martin, Jno. F. Butts, E. H. Maistre
MARTIN & BUTTS,
FACTEURS DE COTON
ET
Marchands-Commissionnaires,
Bureau, rue Gravier, No 172, au premier,
16 jan—3 m Nouvelle-Orléans.

Dispensaire et Maison de Santé
DE LA RUE BARONNE,
A l'angle des rues Baronne et Girod.
CET établissement, qui vient d'être considérablement agrandi, peut maintenant recevoir des malades en chambres particulières.
Médecins :—MM. les Docteurs Trudeau et Fermento.
Pharmacien.—M. J. A. Lanneville.
Consultations de 10 h. a. m. à 2 h. P. M.

JACOB OTT, Entrepreneur.
RÉPARE les MAGASINS et les MAISONS de résidence.
Fait et répare les cuves.
Les ordres laissés au No 22, Cercle Tivoli, ou chez M. L. DURAND, coin Toulouse et Chartres, seront exécutés avec promptitude. 13nov—6m

PAR P. LAFITTE...

Pour le Collecteur du Port.
DOUANE DES ETATS-UNIS
Bureau du Collecteur.
Nlle-Orléans, 13 mars 1866.
LES marchandises suivantes seront vendues à l'enchère publique, conformément à la loi, LUNDI, 16 avril 1866, à 10 heures du matin, à l'entrepôt No 4, situé dans la rue Front Levée, entre les rues Julia et Notre-Dame—
—Marchandises non réclamées—
Marques, Nos, Descrip. des colis, Bâtiments, D'où
[illegible]
—En entrepôt depuis plus de trois ans—
[illegible]
W. P. KELLOGG, Collecteur.
19mars—3fpe jusqu'au 16 avril

Grande vente
D'ARTICLES ET FOURNITURES
du département du quartier-maître.

CONFORMÉMENT aux ordres du colonel J. G. Chandler, quartier-maître en chef, dépôt de la Nouvelle-Orléans, il sera vendu aux enchères, à la Presse Fire Proof à l'angle des rues Robin et Front Levée, les articles et fournitures dont voici la liste—

LUNDI, 26 MARS 1866.
[illegible]

MARDI, 27 MARS 1866
[illegible]

LE MERCREDI 28 MARS 1866
[illegible]

JEUDI 29 MARS 1866
[illegible]

VENDREDI ET SAMEDI 30 et 31 MARS 1866
[illegible]

Conditions—[illegible].
E. J. STRANO,
Capt. et Assistant Quartier Maître.

PAR G. LEAUMONT.

Couteaux et fourchettes de table, canifs, &c. à l'encan,
PAR GABRIEL LEAUMONT
Salle d'encan, 61 rue de Chartres
MERCREDI, 21 courant, à 10 heures du matin, [illegible].

PAR W. H. BUNNELL.

Argenterie plaquée de table.
PAR W. H. BUNNELL, encanteur
[illegible]
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

PAR D. E. MORPHY.

TABAC. TABAC.
PAR D. E. MORPHY, encanteur.
[illegible]

Tabac en feuille ! Tabac en feuille !
PAR D. E. MORPHY, encanteur.
[illegible]

COTON. COTON.
PAR D. E. MORPHY, encanteur.
IL sera vendu, mardi, 20 mars 1866, à 5 heures de l'après-midi, à la presse à coton Atlantic,
78 balles coton.
Conditions—comptant, en billets du Trésor. 18mars

Epaules. Epaules.
PAR D. E. MORPHY, encanteur.
IL sera vendu, mardi, 20 mars 1866, à midi, à l'entrepôt de la rue Lafayette, au coin des rues Lafayette et Magasins,—
12 boucauts épaules.
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 19mars

Huile de Charbon. Huile de Graisse.
PAR D. E. MORPHY, Encanteur
IL sera vendu, mardi, 20 mars 1866, à 10 heures du matin, au magasin No 47 de la rue des Magasins, pour le compte de qui il appartiendra—
5 dans un carreau — 20 barils huile de charbon.
8 dans un carreau — 4 do de graisse.
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 19mars

Vin du Rhin—Vendange de 1864
PAR D. E. MORPHY, encanteur
IL sera vendu, jeudi 22 mars 1866, à 11 heures du matin, au magasin No 47 de la rue des Magasins—
13 barriques et 30 gallons vin du Rhin—vendange de 1864—importées par le navire Germania, arrivé de Brême.
La vente se fera sans aucune réserve.
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 19mars

Cigares de la Havane et du pays
PAR D. E. MORPHY, encanteur.
IL sera vendu mercredi 21 mars 1866, à 10 heures, dans la salle d'encan, au No 47 de la rue des Magasins, au premier—
25,000 cigares de la Havane et du pays, de première qualité.
Conditions—comptant 20mars

COTON—COTON.
PAR D. E. MORPHY, Encanteur.
IL sera vendu mardi, 20 mars 1866, à 4 heures et demie de l'après-midi, à la presse de [illegible], au coin des rues Robin et Religieuses, pour le compte de qui il appartiendra—
32 balles coton.
Conditions—comptant en billets du Trésor. 20mars

Bailles—Bailles—Bailles.
PAR D. E. MORPHY, encanteur.
IL sera vendu, pour le compte de qui il appartiendra, mardi, 20 mars 1866, à 10 heures du matin, au magasin No 47 de la rue des Magasins—
45 jeux bailles peintes.
Conditions—comptant. 20mars

Têtes de Cochon ! Têtes de Cochon !
PAR D. E. MORPHY, encanteur.
IL sera vendu MARDI, 20 mars 1866, à midi, à l'entrepôt Lafayette, au coin des rues Magasins et Gravier, pour le compte de qui il appartiendra—
5 boucauts têtes de cochons.
Conditions—Comptant. 20 mars

Corde ! Corde ! Corde !
PAR D. E. MORPHY, encanteur.
IL sera vendu, mercredi, 21 mars 1866, à 10 heures du matin, au magasin No 47 de la rue des Magasins—
1 rouleau corde de 6 pouces, convenable pour cordage.
Conditions—Comptant. 20mars

I. PERKINS & FRIEDLANDER,
Importateurs d'articles de Modes, de Dentelles, Lingerie, Mouchoirs, Bonneterie, Soieries, Etoffes pour Robes, Variétés, &c.,
80..........RUE DU CANAL..........8
Au premier, au-dessus de Beck.

Poêle à vapeur à l'Huile de Pétrole.
AVEC LUMIERE.
La plus grande Merveille du Siècle.
Exposé pendant les heures d'affaires, et en pleine opération comme fourneau de cuisine, à onze heures du matin.
Au No 106, rue du Camp, coin Poydras.
Les dames sont invitées à venir visiter ce poêle.

N. W. MANNING & CO.,
A l'angle des rues ROYALE & CONTI.
$100,000
De valeur en Pianos, Montres, Bijouterie de toute sorte pour dames et hommes, articles en plaqué de tous genres, Plumes d'or avec manches d'argent à tubes rentrants, manches en caoutchouc montés en or, Albums de toute espèce pour Photographes, Portefeuilles, Portemonnaie pour dames et hommes, Canifs, Livres, Bibles de famille et autres, Gravures, Photographes, Lithographies, Cadres de porcelaine, Jeux d'échecs, &c, &c, &c.
Le tout sera vendu une piastre pièce, en dehors de la valeur réelle de l'objet.
Tout ce que renferme le magasin sera vendu en détail et à TRES BON MARCHÉ.
10 mars—1er avril

P. J. PAVY,
Facteur de Coton
ET
NEGOCIANT-COMMISSIONNAIRE,
Rue Royale, No 9

PAR VINCENT & CO.

Goëlette anglaise Sybel à l'encan.
PAR VINCENT & CO,
W. P. VINCENT, encanteur.
IL sera vendu mercredi, 21 mars, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Conti et Douane,
La goëlette anglaise SYBEL, [illegible].
On peut en voir l'inventaire au bureau des encanteurs, rue de Chartres, No 31.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 20mars

Marchandises sèches étrangères et américaines.
PAR VINCENT & CO.,
W. P. VINCENT, encanteur.
AUJOURD'HUI, à 10 heures, dans leur salle d'encan, au No 31 de la rue de Chartres, il sera vendu—
500 pièces ducks et coutil,
1500 do coton blanc et coton écru,
300 douzaines mouchoirs de batiste et mouchoirs madras,
500 do bonneterie,
300 pièces nattes.
—Egalement—
400 lots de marchandises sèches françaises 20 mars

SUCCESSION DE FEU V. A. LAVIGNE.
IL sera vendu par l'administrateur, mardi 20 mars 1866, à 5 heures P. M. sur les lieux No 45, rue St-Philippe, entre Royale et Chartres, en vertu d'un ordre de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—
Un lit, 1 matelas, 1 armoire, [illegible] bijoux, etc.
Conditions—Comptant. 15mars

PAR SOULE & COPPENS.

PAR SOULE & COPPENS,
A. COPPENS, Encanteur,
Bureau 31, rue Royale.
IL sera vendu jeudi prochain, 22 mars 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—
Le magasin pour vin LILLIE, [illegible].
Conditions—comptant. 16mars

PAR BERNARD TURPIN.

Vins rouges en barriques et en caisses, Madère, Sherry, Porto, Absinthe, Vermouth ; Sardines à l'huile, Savon de Marseille, &c, &c.
PAR BERNARD TURPIN, encanteur,
Bureau 97 Vieille Levée
MARDI, 20 mars courant, à 10 1/2 heures A. M., il sera vendu à l'encan, au magasin No 97 rue St-Louis, entre Chartres et Levée, pour clore une consignation—
200 barriques vin rouge—Narbonne,
50 do do Bordeaux F.
50 quarts pipes Porto,
25 do do Madère
25 do do Sherry,
200 caisses vermouth,
50 do absinthe (Noilly Prat)
15 balles amandes de Provence
200 caisses sardines à l'huile (1/4),
25 do do (1/2)
200 do savon,
400 do vin rouge de Bordeaux
Termes—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 18 mars

Eaux de vie, whisky, vins, sherry, Porto, Madère, absinthe, vermouth, sardines, &c.
PAR BERNARD TURPIN, encanteur,
Bureau, No 97, Vieille Levée.
MERCREDI, le 21 du courant, à 10 1/2 heures A. M., il sera vendu à l'encan au magasin No 97 rue Vieille Levée—
50 barils whisky et eau de vie
27 barriques vin de Narbonne et de Bergerac,
450 caisses vin,
25 quarts et huitièmes sherry,
11 do do vin de Porto,
20 sacs café Rio
165 caisses absinthe et vermouth,
27 paniers et caisses champagne,
Fruits à l'eau de vie, sardines à l'huile, savon, sucre, chandelles &c.
Conditions—comptant. 20 mars

Propriétés de grande valeur
Dans le Deuxième District. Tout le bloc de maisons à l'angle des rues Royale et St Pierre, composé de onze locations.
PAR BERNARD TURPIN, encanteur,
Bureau No 97, rue Vieille Levée.
SAMEDI 7 avril 1866, à midi, il sera vendu à l'encan à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Conti et Douane—
ONZE MAISONS en briques, à deux étages [illegible].
[illegible]
Toutes ces maisons sont louées à bail jusqu'au 1er octobre 1866.
[illegible]

Bière en Barils.
Par BERNARD TURPIN, encanteur,
Bureau No 97, rue Vieille Levée.
MERCREDI le 21 mars 1866 à 10 heures et demie du matin, il sera vendu à l'encan, au magasin No 97 rue Vieille Levée, pour le compte de qui il appartiendra—
37 barils de bière.
[illegible]
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 20mars

PAR R. M. MONTGOMERY.

Grande vente importante de chevaux, mulets domptés, buggies, harnais, &c, à l'encan
PAR MONTGOMERY & BRO.
R. M. MONTGOMERY, encanteur.
IL sera vendu mardi 20 mars, à 11 heures, aux écuries de P. Lanet, rue Gravier—
Chevaux appareillés,
Beaux chevaux de selle et de trait,
Beaux mulets domptés.
—Egalement—
Plusieurs belles buggies neuves et découvertes, wagons, etc.
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 18 mars

Grande vente importante et péremptoire de Buggies élégants, ouverts et découverts, Barouches, Voitures de familles, Waggons Jersey—Vente à l'encan
PAR MONTGOMERY & BROS,
R. M. MONTGOMERY, encanteur.
IL sera vendu vendredi, 23 mars, à 11 heures, au No 74 de la rue Carondelet, entre les rues Perdido et Poydras—
11 Buggies élégants ouverts et découverts,
3 do do découverts,
9 do wagons couverts,
3 do carrioles élégantes,
3 barouches,
4 belles voitures de familles,
3 wagons Jersey,
12 jeux de harnais simples,
9 selles pour hommes,
4 do de dames.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis.

SUCCESSION DE JEAN Y. DE EGANA—No 16,022.
Un moulin à sucre, chaudières à sucre, scrips, actions, bons et une boîte chapelets en corail, à l'encan
PAR MONTGOMERY & BRO.
R. M. MONTGOMERY, encanteur.
IL sera vendu, lundi, 26 mars, à 11 heures, à l'endroit ci-dessous mentionné, en vertu et conformément à un ordre de l'Honorable J. W. Thomas, juge de la Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 7 septembre 1865, No 16,022 du docket de la dite Cour—
A dix heures, dans la salle d'encan, au No 69 de la rue du Camp
E. A. F. 1 boîte chapelets et bouclés d'oreilles en corail.
A midi à la Bourse des Négociants et des Encanteurs—
Scrip de la Cie d'ass. mut. de la Louisiane, 1861 $120
" " " des Marchands, 1861 170
" " " du Crescent, 1862 30
" " " du Home, 1857 50
Actions—10 actions du chemin de fer du Golfe du Mexique (ancien stock), chacune $50
10 actions de la Cie Bridge du Thibodeaux, chacune 100
4 actions de la Cie Tehuantepec de la Louisiane, chacune 25
10 actions de la Banque de la Louisiane, chacune 100
Bons—5 bons de la Cie Tehuantepec de la Louisiane, chacun 1000
2 bons de la Cie Tehuantepec de la Louisiane, chacun 100
Avec coupons à partir du 1er février inclusivement.
A 11 heures—
Dans un terrain vacant de la rue du Quartier, entre les rues Chartres et Royale—
Un moulin à sucre,
16 chaudières à sucre, de grandeurs assorties
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 14 mars

Vente sans réserve de la goëlette américaine, 1ère classe, "Florida"
PAR MONTGOMERY & BRO.,
R. M. MONTGOMERY, encanteur.
IL sera vendu, mercredi, 21 mars, à 5 heures de l'après-midi, à la tête du Nouveau Bassin—
La goëlette FLORIDA, d'un léger tirant d'eau et de 1ère classe, mesurant 77 tonneaux, fine voilière, ensemble avec toutes ses voiles, mâtures, cables, ancres, &c.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 17mars

Meubles—Meubles—Meubles.
PAR MONTGOMERY & BRO.
R. M. MONTGOMERY, Encanteur.
IL sera vendu, Mardi 20 mars, à 11 heures, dans leur salle d'encan, au No 17 de la rue du Camp—
Un assortiment général de meubles, tels que :
Bois de lit en bois de rose, acajou et noyer, bureaux, armoires, lavabos, tête-à-tête en acajou et noyer, sofas, chaises à bras, chaises, tables à ouvrage et de centre, velours et Bruxelles, glaces françaises, tables à manger, pianos, buffets à dessus en marbre, batterie de cuisine, etc., plusieurs beaux tapis, meubles.
—Egalement—
Une grande facture de lits cottage, chaises à siège en bois de rotin. Conditions—comptant 16 mars

MARCHANDISES SECHES, HABILLEMENTS, LINGERIE, COUTELLERIE, BOTTES, SOULIERS ET CHAPEAUX—A L'ENCAN.
PAR MONTGOMERY & BROS,
R. M. MONTGOMERY, encanteur.
Il sera vendu, Mercredi, 21 mars, à 10 heures, dans leur salle d'encan, au No 69 de la rue du Camp—
Un grand assortiment et différentes marques de coton blanc et coton écru, calicots, mousseline, denims et cotonnades.
Un grand stock bien choisi d'habillements et linge de saison.
Huit caisses coutellerie de poche, de Rodgers, importée directement.
Cent-cinq caisses de souliers, bottes et chapeaux.
Conditions—A la vente. 20 mars

Grande vente de whisky, eau de vie, vins, cordiaux, savon, &c, &c, à l'encan.
PAR MONTGOMERY & BRO.,
R. M. MONTGOMERY, encanteur.
IL sera vendu aujourd'hui mardi, 20 mars, à 11 heures, dans leur salle d'encan, au No 69 de la rue du Camp—
30 barils et 1/2 pipe whisky et eau de vie,
100 caisses vin rouge,
25 caisses cordiaux et amers stomachiques,
30 caisses savon.
Conditions—Payable comptant en billets du Trésor des Etats-Unis. 20mars

Grande vente de beaux chevaux appareillés, beaux chevaux de selle et de trait, mulets domptés, buggies, harnais, &c, à l'encan.
PAR MONTGOMERY & BROS,
R. M. MONTGOMERY, Encanteur.
IL sera vendu, mercredi, 21 mars, à 11 heures, aux écuries Montgomery Tattersall, rue Gravier, Nos 216 et 218—
Beaux chevaux appareillés,
Beaux chevaux de selle et de trait,
Beaux mulets domptés.
—Egalement—
Buggies ouverts et découverts, harnais, wagons.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 20mars

A. CARRIÈRE.
Négociant Commissionnaire,
Importateur de Vins, Eaux-de-Vie, &c.
25, Rue Bienville, Nlle-Orléans,
CHANGE SUR PARIS ET BORDEAUX,
A vendre en sommes à la convenance des acheteurs.

PAR E. ROGER & CO.

Grande vente de marchandises sèches.
PAR E. ROGER & CO,
O. DEJAN, encanteur
MARDI 20 courant, il sera vendu à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan Nos 45 et 47 rue Vieille Levée—
450 caisses et lots de marchandises [illegible].
Conditions—à la vente.

Rideaux Bobinet, Mousselines Jacquard, &c.
PAR E. ROGER & CO,
O. DEJAN, encanteur
MARDI, 20 courant, il sera vendu à 10 heures du matin, à leurs salles d'encan, Nos 45 et 47 rue Vieille Levée—
300 pièces rideaux bobinet riches brodés appliqués,
100 do mousseline do do
100 pièces mousseline Jacquard,
100 do do damassée,
100 do do simple
100 do do plumetée.
Conditions—A la vente 19 mars

PAR G. DE FERIET.

LIVRES. LIVRES.
Succession de Julien Sel—No 26,135
PAR G. DE FERIET, encanteur,
Bureau rue Royale No 42.
MARDI, 20 mars 1866, à 4 heures du soir, il sera vendu au bureau de l'encanteur, au No 42 rue Royale, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du [illegible] mars 1866—
Un lot de livres.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 20mars

Magnifique maison en briques, à étage, couverte en ardoises, à galeries sur la façade, divisée en deux corps de logis, située dans un des quartiers les plus agréables et les plus salubres de la ville, à un seul coin de la rue de l'Esplanade
PAR G. DE FERIET, encanteur
Bureau, rue Royale No 42
JEUDI, 22 mars 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique—
Un terrain situé dans le Troisième District de cette ville, dans l'îlet borné par les rues Esplanade, Villeré, Robertson et Marais; le dit terrain mesurant [illegible].
[illegible]
L'acte de vente pardevant Ed. Barnett, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 8mars

Occasion pour le placement de fonds. Magnifique et vaste bâtisse à l'épreuve du feu, connue sous le nom de *Iron Warehouse*, en dépôt en fer situé au centre des affaires et faisant face aux rues Nouvelle Levée et Fulton.
PAR G. DE FERIET, encanteur.
Bureau, rue Royale, No 42.
JEUDI, 22 mars 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, il sera vendu à l'enchère publique—
Un terrain situé dans le Premier District, faisant face aux rues Nouvelle Levée, St Joseph, Fulton et Lafayette, [illegible].
L'acte de vente pardevant Edward Barnett, notaire public aux frais de l'acquéreur. 8mars

BON LOCAL POUR LES AFFAIRES, au coin des rues Orléans et Marais, en face du marché Tremé — Excellente Maison; y touchant, Nos 142, 144 et 146 de la rue de Marais; la Maison confortable, en bois, couverte en ardoises et située à l'angle des rues Gasquet et Villeré.
Succession de Jean Chatard, —No 25,168.
PAR G. DE FERIET, encanteur
Bureau, rue Royale No 42
SAMEDI, 24 mars 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, il sera vendu [illegible] en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, [illegible].
[illegible]

Succession de JOSÉPHINE EULALIE LE BRETON, décédée épouse de Charles Zénon Darbigny.—No 25,457.
PAR G. DE FERIET, encanteur
Bureau, No 42, rue Royale
LUNDI, 26 mars 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, il sera vendu, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 17 février 1866, les propriétés ci-après décrites et appartenant à la dite succession—
1o—TROIS TERRAINS [illegible].
2o—UN MORCEAU DE TERRE [illegible].
3o—QUINZE TERRAINS [illegible].
Conditions—[illegible].
Les actes de vente pardevant Amédée Ducatel, notaire public, aux frais des acquéreurs.
23fév—23, 24, 29, 9, 15, 20, 26mars

Meubles ! ....Meubles !
PAR G. DE FERIET, encanteur
Bureau, rue Royale, No 42
MARDI, 20 mars 1866, à 10 heures du matin, il sera vendu à l'encan, au No 42 rue Royale—
Un lot de meubles comprenant des lits en acajou, armoires, tables à dîner, glaces, matelas, &c. ainsi des bureaux et un bâtis lavabo.
—Egalement—
Une machine de la force de 5 chevaux.
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 17mars

MEUBLES. MEUBLES.
Succession de dame Françoise Enis, veuve de Charles Bouton—No 25,440
PAR G. DE FERIET, Encanteur.
Bureau, Passage de la Bourse, No 42.
IL sera vendu MERCREDI, 21 mars 1866 à dix heures, sur les lieux, No 126, rue Conti, entre Dauphine et Bourbon, en vertu d'un ordre de la Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, en date du 13 mars 1866, les meubles suivants, savoir—
Un lot de meubles consistant en lits en acajou et en noyer, armoires de même bois, matelas, sofa, chaises, glaces, tables, [illegible], vêtements, batteries de cuisine, &c.
—Aussi—
Une épingle en diamant 1 broche en diamant, un lot de bijouterie assortie, une paire de lunettes montées en or, ainsi qu'un coffret plaqué.
Conditions—comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 17mars

Bonne maison de résidence à l'angle des rues Prieur et Kerlerec, à un îlet seulement de la rue de l'Esplanade
Succession de Mme Veuve E. T. Bourgeois.—No 26,062.
PAR G. DE FERIET, Encanteur.
Bureau, rue Royale, No 42.
JEUDI, 19 avril 1866, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Conti et Douane, il sera vendu à l'enchère publique, en vertu d'un ordre de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, en date du 15 mars 1866, la propriété ci-après décrite savoir—
Un terrain ensemble avec toutes les bâtisses et améliorations qui s'y trouvent dessus, situé dans le Troisième District de cette ville dans l'îlet compris entre les rues Prieur, Roman, Kerlerec et Columbus, [illegible].
Conditions—Comptant, en billets du Trésor des Etats-Unis. 19mars—26, 31—avril 7, 14, 19

DIAMANTS. DIAMANTS. &c.
SUCCESSION DE SAMUEL N. WHITE. No 26,032.
PAR G. DE FERIET, Encanteur.
Bureau, rue Royale, No 42.
SAMEDI, 31 mars 1866, à midi, au bureau de l'Encanteur, rue Royale, No 42, il sera vendu à l'enchère, en vertu d'un ordre de l'Hon. Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, en date du 5 mars 1866, les propriétés ci-après décrites—
Une paire de boutons de manches de chemise en or, avec diamants, une petite croix en diamants, trois boutons de chemise, un diamant, une petite épinglette en diamant.
—Egalement—
Un lot de bague de corail.
Conditions—Comptant, en billets du Trésor.
19mars—27, 24, 29, 31

HOTEL
DE L'AMERIQUE DU SUD.
No. 35, Est-Houston street, près Broadway.
Tenu à l'Européenne par A. Lagos.
DEJEUNERS de table d'hôte, de 7 1/2 à 11 1/2 h.
Dîners
Chambres meublées de familles et de garçons ; Salons Billards, etc.—Prix modérés.
On parle Français, Anglais et Espagnol.